

SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du mardi 22 septembre 2026

Délibération n°20260922_01 Approbation d'une convention-cadre de partenariat avec Saint-Quentin-en-Yvelines relative à l'installation, au suivi et à l'animation de sites de compostage

Délibération n°20260922_02 Instauration d'un « barème de l'arbre » sur le territoire communal

Délibération n°20260922_03 Approbation d'une convention de partenariat avec Saint-Quentin-en-Yvelines et la Ville relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Délibération n°20260922_04 Conseils de quartier - nouvelle organisation et désignation des représentants du conseil municipal pour le mandat 2026-2032

Délibération n°20260922_05 Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville et l'association sportive « Coignières City Football Club » dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT) pour l'année scolaire 2026-2027

Délibération n°20260922_06 Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association CFC

Délibération n°20260922_07 Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Sainte-Grâce

Délibération n°20260922_08 Désignation des représentants du conseil municipal de Coignières pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Saint-Quentin-en-Yvelines

Délibération n°20260922_09 Désignation d'emplacements supplémentaires destinés à l'inhumation des personnes indigentes en caveaux autonomes et au sein du carré confessionnel du cimetière communal

Délibération n°20260922_10 Présentation des rapports d'activités et du rapport de gestion 2025 du Multi-accueil Arc en Ciel et de la Crèche Familiale

Mise en ligne le 29/09/2026